

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Septembre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le trente septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le vingt-sept septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-sept septembre 2022.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial, M. BREDART Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : Caroline BROCC

2022_31 – Eclairage public : plan de financement SDE18

Le projet de rénovation de l'éclairage public à la suite de pannes a été étudié et chiffré par le SDE 18 en août 2022.

5 points lumineux sont concernés, les travaux comprennent la réparation et le changement de luminaire par du LED.

- Dossier 2022-05-181 : rue du Maréchal Ferrant
Plan prévisionnel de financement : 1 058.38 € (529.19 € à la charge de la commune, 529.19 € à la charge du SDE 18)
- Dossier 2022-05-195 : 20 rue du Sabotier, 6 rue du Crot, 11 rue du Plessis, 34 Place du Plessis
Plan prévisionnel de financement : 4 017.02 € (2 008.51 € à la charge de la commune, 2 008.51 € à la charge du SDE 18)

La participation totale à la charge de la commune s'élève à 2 537.70 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **accepte** le plan de financement proposé par le SDE 18 et autorise Madame la Maire à signer ce plan de financement et à mandater les sommes correspondantes soit **529.19 €** pour le dossier 2022-05-181 : rue du Maréchal Ferrant et **2 008.51 €** pour le dossier 2022-05-195 : 20 rue du Sabotier, 6 rue du Crot, 11 rue du Plessis, 34 Place du Plessis.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 4 octobre 2022
La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
Caroline BROCC

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 05/10/2022

Transmis au contrôle de légalité le : 05/10/2022